



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 juillet 2025

Enseignement agricole : 88,8 % de diplômés en 2025 en Nouvelle-Aquitaine

Le taux de réussite aux examens pour les diplômes de l'enseignement agricole se révèle supérieur à celui de l'an passé, dépassant les 88,8 %.

Ces bons résultats soulignent le rôle majeur de l'enseignement agricole dans la préparation des jeunes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : produire autrement, assurer la souveraineté alimentaire, accompagner les transitions et renforcer le lien entre agriculture, alimentation, territoires et société.

Lors de cette session, 6 300 élèves et apprentis se sont présentés aux examens dans les filières du CAP agricole, du baccalauréat professionnel et technologique et du BTS agricole avec un total de 5 600 admis.

Le taux de réussite des BTSA s'élève à 82,3%, en progression d'environ 1 point et celui des Baccalauréats Professionnels connaît une importante hausse de plus de 3 points s'établissant à 91,9 %. Malgré de très bons niveaux de réussite au Baccalauréat Technologique et au CAPa, ces 2 diplômes enregistrent une très légère baisse d'un peu plus d'un demi-point, atteignant respectivement 97,6% et 96,4 %.

On notera les 100% de réussite obtenus par les 71 candidats du Bac Pro Forêt de Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, ces résultats sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale qui est 88,5 %. Ils seront consolidés à l'issue de la session de septembre et avec l'intégration du taux de réussite des élèves de Bac Général des Lycées agricoles.

Étienne GUYOT "*félicite chaleureusement les 5 600 élèves et apprentis de l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine admis aux examens cette année. Avec un taux de réussite en hausse, dépassant les 88,8 %, ces résultats traduisent l'engagement des jeunes, la qualité du travail des équipes éducatives et des professionnels engagés à nos côtés. Ces diplômés incarnent l'avenir d'une agriculture régionale dynamique et porteuse d'avenir*".